



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages

Juillet - Décembre 2022

Juillet	9 - 10	Knobel Matthias	
Juillet	16 - 17	Bassin Frédéric	
Juillet	23 - 24		Vacances
Juillet	30 - 31		Vacances
Août	6 - 7		Vacances
Août	13 - 14	Montavon Laura	
Août	20 - 21	Froidevaux Jérôme	
Août	27 - 28	Flühmann Francis	
Septembre	3 - 4	Comte Florian	
Septembre	10 - 11	Dubach Pierre	Pique-nique au chalet
Septembre	17 - 18	Burkhard Joël	
Septembre	24 - 25	Gindrat Sébastien	
Octobre	1 - 2	Bossert Alfred	Corvée
Octobre	8 - 9	Knobel Swen	
Octobre	15 - 16	Clément Josselin	
Octobre	22 - 23	von Kaenel Dave	
Octobre	29 - 30	Winkler Thierry	
Novembre	5 - 6	Froidevaux Jean-Louis	
Novembre	12 - 13	Hofer Claude-Alain	
Novembre	19 - 20	Dubach Gauthier	
Novembre	26 - 27	Romy Gabrielle	
Décembre	3 - 4	Lüthi Claude	

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue. Le gardien remet le sachet de gardiennage chez Alfred Bossert et note ce qui manque sur ce sachet. Les verres vides non consignés sont redescendus par chacun. Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée;

Boissons: vin, bière, limonades diverses. Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, thé (avec cannelle) café instantané, et filtre, poivre, moutarde. Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets (confiture, etc..) et de prendre avec eux les linges à laver. Enfin, le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.